

Article 31 du Règlement

[Traduction]

L'AGRICULTURE

M. Elwin Hermanson (Kindersley—Lloydminster, Réf.): Monsieur le Président, le ministre de l'Agriculture semble éprouver de la difficulté à écrire.

En août dernier, j'ai rencontré plusieurs agriculteurs au cours d'une tournée de la région de Lloydminster éprouvée par le sécheresse. Ils m'avaient demandé de faire part de leurs graves problèmes au ministre. Dans ma lettre du 18 août 1995, j'écrivais qu'en raison des décisions difficiles et immédiates que devaient prendre les agriculteurs, le ministère devait absolument répondre sans tarder à leurs préoccupations. Deux mois se sont maintenant écoulés et le ministre n'a même pas accusé réception de ma lettre, et il n'a évidemment pas répondu aux agriculteurs.

J'ai également fait part au ministre des préoccupations des producteurs de luzerne déshydratée au sujet de la subvention du Nid-de-Corbeau, mais il n'a pas non plus répondu.

Certains de mes électeurs m'ont également informé que le bureau du ministre n'avait pas non plus répondu à leurs lettres et des organisations agricoles se sont plaintes à moi que le ministre ne répond pas à leurs lettres.

Est-ce parce que le ministre ne sait pas écrire, ou parce que son cabinet est trop occupé à aplanir les difficultés concernant le rachat du Nid-de-Corbeau et les programmes du filet de sécurité?

* * *

L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI

M. Vic Althouse (Mackenzie, NPD): Monsieur le Président, les députés à la Chambre, au moyen de mesures législatives et constitutionnelles, ont à plusieurs reprises tenté d'amener les gens à reconnaître qu'il devrait y avoir, dans ce pays, égalité entre les sexes. Pourtant, à l'extérieur de ces mêmes portes, nous avons observé en août et en septembre le harcèlement qu'a fait subir un sous-traitant à une ingénieure qui a fini par quitter son travail. La Chambre n'a pratiquement pas réagi. Deux cent quatre-vingt-quinze députés ont laissé cela se produire.

• (1110)

C'est tout à leur honneur que ses camarades de travail ont tout risqué. Ils ont arrêté le travail en signe de protestation, abandonnant 165 000 \$ de salaire rétroactif, abandonnant sur le site entre 15 000 et 18 000 \$ d'équipement que le ministère des Travaux publics les a empêchés de retirer.

Nous devrions intervenir. Nous avons compétence pour cela. Cela s'est passé sous nos yeux. . .

Le Président: Le député de Manicouagan a la parole.

[Français]

LA CAMPAGNE RÉFÉRENDIAIRE

M. Bernard St-Laurent (Manicouagan, BQ): Monsieur le Président, non seulement le camp du non est incapable de s'entendre sur le pays qu'il offre aux Québécois, mais même les ministres fédéraux et le premier ministre y vont de déclarations contradictoires à propos du droit de veto et de la société distincte.

Le ministre des Affaires étrangères est d'accord avec le droit de veto, le ministre des Affaires intergouvernementales n'y voit que l'énoncé d'un principe général et, finalement, le premier ministre affirme que la décision ne relève pas de lui mais des autres provinces.

Le ministre des Affaires intergouvernementales avoue même avoir de la difficulté à interpréter le texte du non dans la brochure. Il faut le faire.

La réalité, c'est que Daniel Johnson et le premier ministre du Canada ne s'entendent que sur une seule chose: en faire manger une belle à tous ceux et celles qui veulent du changement au Québec. Voilà ce qui les unit. Pour le reste, tout ce qu'ils proposent, c'est d'attendre en 1997, que le tango constitutionnel commence.

* * *

LA CAMPAGNE RÉFÉRENDIAIRE

M. Mauril Bélanger (Ottawa—Vanier, Lib.): Monsieur le Président, plus on se rapproche du 30 octobre, plus il devient difficile pour les séparatistes de cacher leurs véritables intentions.

Le chef du Bloc québécois a tout d'abord été forcé de définir le sens d'un vote pour le oui lors de sa rencontre avec l'équipe éditoriale de *La Presse*, en déclarant, et je le cite: «Voter oui, c'est faire en sorte que le Québec soit inexorablement souverain. Peu importe qu'il y ait ou non partenariat.»

Hier, à Rivière-du-Loup, il a déclaré très clairement, et je le cite: «Je rappelle que le mandat sollicité par le gouvernement de M. Parizeau et par les souverainistes, c'est que le Québec fasse la souveraineté et que, fort de cette souveraineté, il tente ensuite de négocier un accord de partenariat.»

Le projet du Parti québécois et de ses associés ne vise qu'une chose: séparer le Québec du Canada, en faire un pays étranger du Canada.

Les Québécois et les Québécoises ont toujours été contre la séparation, ils diront non encore le 30 octobre au projet de séparation.

* * *

LA CAMPAGNE RÉFÉRENDIAIRE

M. Mac Harb (Ottawa—Centre, Lib.): Monsieur le Président, le chef du Bloc québécois semble avoir de plus de plus de difficulté à garder un secret.